

Les Postes et les Messageries à Houdan dans le passé

Par Odette Paul BOUCHER

À notre époque, on a parfois tendance à oublier ce que nous devons aux civilisations anciennes. Si nous mettons à part les réalisations d'ordre scientifique, nous adaptons plutôt que nous inventons.

Ainsi, les Romains furent les créateurs d'un remarquable réseau routier, destiné à remplacer les pistes gauloises.

Pour entretenir ces grandes voies de communication, il fallut construire des relais, des postes: les « Maisons Rouges » (ainsi nommées à cause de leur couleur), où l'on changeait de chevaux. Telle est l'origine de la Poste aux chevaux.

La transmission des ordres divers nécessita la création d'un corps de messagers. Plus tard, ils sont devenus la Poste aux lettres qui fut ensuite utilisée par les ordres religieux, les universités, les marchands, etc.

I. — La Poste aux chevaux à Houdan

Louis XI organisa les relais de la Poste Royale.

Les distances entre les relais furent d'abord de 7 lieues, puis de 4 lieues. Sur la R.N. 12 ils se trouvaient à Versailles, Trappes, Pontchartrain, La Queue-lès-Yvelines, Houdan, Marolles et Dreux.

Houdan, sur la route de Normandie et de Bretagne, « giste d'étape, de surplus, eut une Poste aux chevaux dès le ^{xvi}^e siècle. Elle se trouvait aux n^{os} 46 et 48 de la rue de Paris, à l'Auberge de l'Épée Royale.

Le premier maître de cette station était, en 1638, le sieur Claude I Voyenne.

Il eut pour successeurs: Claude II Voyenne (1675-1742); Claude III Voyenne (1697-1776); Audet Voyenne (1731-1783).

Cette communication, proposée sous ce format par le site *Mantes histoire*, fut présentée lors de la séance des Amis du Mantois du 15/06/1976, puis publiée sous cette référence:

BOUCHER (Odette Paul), *Les Postes et les Messageries à Houdan dans le passé*. Le Mantois 27 — 1976: Bulletin de la Société « Les Amis du Mantois » (nouvelle série). Mantes-la-Ville, Imprimerie Mantaïse, 4^e trim. 1976, p. 10-15.

L'un des fils Voyenne fut maître de la Poste aux chevaux de Dreux. Audet Voyenne a passé au grenier à sel de Gambais après avoir abandonné sa charge de la poste à Houdan.

Leur maison comprenait 14 chambres et, au-dessus, plusieurs greniers. Un pré se trouvait en arrière, le « pré de l'Épée ». Enfin, il y avait des granges, rue des Jeux-de-Billes.

L'entreprise devait être prospère, comme le prouve un acte de succession datant de 1793, où sont énumérés les terres et les biens de M. Voyenne. Le souvenir de cette famille est évoqué de nos jours par un lieu-dit « Les Osiers de M. Voyenne », situé le long de la Vesgre, en aval de Houdan.

Par la suite, la Poste aux chevaux devint la propriété des Fournier. Elle était probablement installée rue de Paris, à l'Hôtel du Dauphin, jouxtant le couvent des Dames Religieuses.

D'après les délibérations municipales de 1793, Charles Fournier « a constamment approvisionné le marché de Houdan et vendu le blé moins cher que partout ailleurs ».

Les Prudhomme succédèrent aux Fournier.

Dans le recensement de 1800 (an X) on trouve Jean Prudhomme, 28 ans, maître de la Poste aux chevaux, 17, rue des Verts-Pilliers (partie de la rue Parisis). Il possédait 18 chevaux, 10 vaches et avait cinq personnes à son service.

Jean Prudhomme est mort en 1815. Sa femme, née Lethias, et son fils lui succédèrent jusqu'en 1835.

À cette date la famille Davoust prend en charge la Poste aux chevaux. Jean-Louis Davoust, installé à Paris, est fils d'un aubergiste de Goussainville; il a exercé jusqu'en 1847. Sa femme, née Sophie Brault, devint alors maîtresse de la Poste aux chevaux. Elle habitait route de Paris en Bretagne, n° 6 (gendarmerie actuelle), où elle resta jusqu'à l'inauguration de la ligne du chemin de fer Paris-Granville, en 1864.

Le maître de poste devait être un personnage important dans la ville - vraisemblablement du même modèle que celui de Nemours, décrit par Balzac dans « *Ursule Mirouet* ». Grand et gros, 60 ans; une casquette de drap bleu à petite visière et côtes de melon moulait sa tête. Des cheveux gris, lustrés, débordaient de la casquette de chaque côté. Le teint offrait des tons violacés sous une couche brune due à l'habitude d'affronter le soleil.

Des yeux gris, agiles, enfoncés, cachés sous deux buissons noirs. Nez en pied de marmite, lèvres épaisses, double menton, dont la barbe faite à peine deux fois par semaine, maintenait un foulard qui était à l'état de corde usée. Le cou plissé par la graisse, très court, de fortes joues, des bras vigoureux, des mains épaisses et larges qui savaient manier le fouet, les guides, la fourche. Il portait une veste de chasse en velours vert bouteille, un pantalon de coutil vert, un gilet jaune à poil de chèvre, dans la poche duquel on apercevait une tabatière monstrueuse.

Un règlement obligeait le maître de la Poste aux chevaux à résider au relais.

Les chevaux devaient être résistants et rapides.

Dès 1639, les besoins en bêtes de trait portèrent Richelieu à encourager l'élevage. Dans ce même but, Colbert a utilisé le haras de Saint-Léger-en-Yvelines – lequel fut transporté au Pin après 1714.

Mais il fallait également transporter les voyageurs partant de Houdan.

En 1846, Auguste-Isidore Cadot exploitait l'auberge du Plat d'Étain et le service des voitures publiques. Celles-ci partaient tous les deux jours de Houdan pour Versailles, avec retour le même jour. Un service de dépêches assurait la liaison entre Versailles et Dreux tous les deux jours, avec retour le lendemain.

Dans un acte de vente de Jérôme Cadot à son fils Auguste-Isidore il avait été stipulé que, lors de l'installation de la ligne de chemin de fer, la compagnie exploitante devait lui verser une indemnité pour la résiliation du service des voitures.

L'ère des transports hippomobiles s'achève. La route perd son ancienne animation et il lui faudra attendre le premier quart du ^{xx}e siècle pour que soient lancées les voitures automobiles.

À Houdan, en 1893, la maison de la Poste aux chevaux, située sur la route de Paris à Brest, se trouva libre et les héritiers Davoust la louèrent au département de Seine-et-Oise pour y installer la gendarmerie.

II. — La Poste aux lettres

La Poste Royale avait été créée pour la transmission des ordres du Roi, mais il a fallu attendre 1476 pour qu'elle puisse être utilisée par les particuliers.

Sous Louis XIII, un fermier général fut habilité pour encaisser les taxes et payer les frais de cette poste.

Les familles Fouquet de Varane, sous Henri IV, et Pajot-Rouillé au XVIII^e siècle, administrèrent la ferme comme un bien familial.

Houdan, ainsi que beaucoup de grandes et petites villes eut son « Maître de la Poste aux Lettres ».

On trouve, en 1731, un certain Jean Doisnard qui porte ce titre et, de surcroît, est marguillier, donc notable.

En 1751, le directeur du service se nomme Gilles Marais, marchand épiciers et marguilliers. Après sa mort, en 1769, et jusqu'à la Révolution, son fils Pierre-Étienne lui succéda. En 1793 la place a été prise par son beau-frère, Philippe Jacques Fleury, orfèvre.

En 1794 (an III), le district de Montfort-le-Brutus « informé des négligences de la Poste aux Lettres de Houdan, demande aux administrateurs de la ville les noms, âges, états anciens, capacité, honorabilité, traitement, du titulaire.

Comme suite à cette lettre, la Société Populaire, réunie au Temple de la Commune (église) « exige dans l'intérêt du public, la destitution du citoyen Fleury, directeur de la Poste aux Lettres... »

Ajoutons que ce dernier a participé aux ventes et reventes des biens du couvent avec des bénéfices certains.

En 1796 nous trouvons Abel Varanguin, originaire d'Albert (Somme), époux de Marie-Bernardine Boutry du Pommeret. Deux ans après il devint greffier de la Justice de Paix et membre de la Commission de l'hôpital.

Son successeur fut Marie-Antoine Laffilé. Les renseignements suivants lui valurent d'être agréé: il était « ancien attaché du ci-devant Prince, Monsieur, en qualité de fourrier des Cent Suisses, et, en même temps de Madame Adélaïde (tante du Roi) en qualité d'officier de la Chambre des charges jusqu'à leur suppression en 1792 ». Laffilé resta directeur de la Poste aux lettres jusqu'en 1809. Sa fille aînée, Louise-Adélaïde-Dorothée, qui avait comme parrain Monsieur, frère du Roi, et comme marraine Madame Adélaïde, tante du Roi, lui succéda jusqu'à son mariage. Cette même année elle épousa Denis-François Égasse, ex-lieutenant, officier de la Légion d'honneur, et originaire de Gambais. Il devint alors maître de la Poste aux lettres et le resta jusqu'à sa mort en 1816. Sa veuve reprit la charge et

elle la tenait encore en 1835 – mais on ignore la date de la fin de ses activités.

En 1850, l'Annuaire officiel des Postes donne le nom d'une demoiselle Noury.

Ensuite, il y eut une succession de directrices des Postes qui n'ont guère laissé de souvenirs. Nous savons cependant qu'en 1870 M^{me} Dubois de Livry habitait l'ancienne auberge Saint-Jacques, le presbytère actuel.

En 1818, le courrier partait les lundi, jeudi, samedi, dans la nuit, et arrivait les mardi, jeudi, dimanche, dans la nuit également.

Les délibérations du Conseil municipal nous apprennent qu'en 1909 le bureau de poste fut fermé le dimanche, par souci d'économie.

Enfin, le bureau de poste actuel fut acheté par l'administration, en 1955.

III. — Les Messageries

Les relais de la Poste aux chevaux mis en place, les bureaux de Poste aux lettres organisés, il restait à assurer le transport des lettres chargées, paquets et sommes d'argent. Au début, il fut fait par la « Malle Pose », sorte de coffre placé sur le cheval du cavalier proposé à ce service.

Cet homme avait des armes sur sa selle pour se défendre en cas de besoin, et, pour assurer un transport rapide, sa monture était changée à tous les relais.

Au milieu du XVIII^e siècle fut créé un service de messageries qui permettait aux particuliers de voyager en voitures publiques.

En 1765, à Houdan, le bureau des messageries était tenu par Gilles Morinet qui habitait à l'auberge de l'Écu de France (maison Massot), rue de Paris.

Le document suivant, daté de 1766, et conservé aux archives de la ville, nous fait connaître l'organisation du service des messageries.

« Jean Fromentin, fermier-général des messageries, carrosses et fournitures des routes de Paris pour la province de Bretagne et de Normandie, demeurant à Paris, rue Pavée, lequel a par ce présent mis et subrogé en son lieu et place, Étienne Terrier, marchand fayancier, demeurant à Houdan, logé à la « Pomme de Pin », à Paris, pour cinq années du 1^{er} janvier 1766 au dernier de décembre 1770.

« Les messageries royales de Houdan à Dreux et retour de Houdan à Mantes, Montfort-l'Amaury et retour, de Houdan à Ivry et Nogent-le-Roi et retour.

« À la charge pour le preneur de ne se charger d'aucune personne, paquets et ballots, or et argent pour aucune autre ville que celles ci-dessus et de chacune d'icelles pour celles seulement qui sont exprimées.

« À peine de 500 livres d'amende pour la première contravention et même résiliation de la présente en cas de récidive...

« Pourra le dit preneur se servir de fourgon ou carriole ridelée et enfoncée couverte de toile cirée et conduire en icelle nombre de personnes qui se présentera à Houdan pour la dite ville seulement et chacune des dites villes pour Houdan aussi seulement...

« Le preneur doit avoir un registre paraphé par le juge des lieux, de bons chevaux et voitures bien entretenues, de partir et d'arriver aux jours et heures réglés... D'avoir dans son bureau une affiche du tarif du droit qu'il doit percevoir pour toutes les routes de sa ferme.

« Il faut que le public soit satisfait et content – que le sieur Fromentin n'ait aucune plainte – pas de préjudice aux autres messageries des environs – sinon 500 livres d'amende pour chaque contravention. »

Suivent diverses précisions, obligations spéciales et responsabilités dont certaines montrent le sens pratique du sieur Fromentin. Par exemple celle-ci : « Le preneur ou son commis... portera gratuitement et sans frais pendant cinq ans du bail, les persannes, ballots, caisses, etc. envoyés au sieur fermier général des postes ou messieurs de la compagnie dudit bailleur... Le preneur paie au bailleur Fromentin 120 livres pour chacune des cinq années d'avance comptant 60 livres, sinon folle enchère au péril du preneur ».

Sur la route de Paris à Brest circulaient les diligences assurant le service de grande distance. Elles quittaient Paris à 7 h 30 du matin et à 6 heures du soir. À Houdan, elles devaient s'arrêter à la Poste aux chevaux (gendarmerie).

Quant au service des voitures particulières, il était assuré par Cadot, aubergiste du « Plat d'Étain ». Voitures et chevaux logeaient à l'ancienne auberge des « Quatre fils Aymon » (maison faisant le coin de la rue de l'Enclos et de la rue de Paris).

Dans un acte de vente de 1840 il est précisé qu'une indemnité sera versée par la société du Chemin de fer, quand la ligne Paris-Granville sera mise en service. Ce qui se produisit en 1865.

IV. — Le Télégraphe

Le besoin de communiquer à longues distances avec ses semblables a toujours préoccupé les humains.

Ainsi, vers 1148 avant Jésus-Christ, les Grecs transmirent par-dessus la mer Égée, l'annonce de la prise de Troie.

À l'origine, les signaux se résumaient en des feux de bruyère sèche ou de paille, etc., allumés en des points élevés et visibles de l'un à l'autre des postes.

Puis on améliora le système en utilisant les lettres de l'alphabet.

Les Romains apprirent des Carthaginois l'art des signaux, mais toute l'organisation télégraphique disparut lors de l'effondrement de l'Empire.

Au cours des siècles qui ont suivi, de nombreux savants ou chercheurs tentèrent de trouver une solution au problème des communications à distance. La plupart des systèmes restèrent à l'état de théorie.

C'est à la fin du XVIII^e siècle que Chappe a réalisé un télégraphe vraiment pratique. Cependant, d'après certains auteurs, le procédé utilisé par lui aurait été découvert auparavant par Amontons Guillaume (1663-1705).

La méthode définitive adoptée par Chappe et ses frères est basée sur le maniement de règles en bois.

En 1793, la Convention accorda à Chappe une subvention de 6 000 F et, à la fin d'août 1794 la ligne Paris-Lille était en service. La première grande nouvelle transmise fut l'annonce de la reddition de Condé-sur-Escaut (1^{er} septembre 1794).

La région de Houdan se trouvait sur le trajet de la ligne Paris-Brest, installée vers 1797.

Les messages partaient de Paris (tour de Saint-Sulpice) et étaient transmis successivement par les postes du Mont-Valérien, du Trou d'Enfer, des Clayes, de Neauphle, de la Queue, de Bourdonné (butte de la Ferrière) et enfin de Broué.

L'un des premiers agents « télégraphiques » connus est un certain Dominique Detrie, lieutenant invalide (1801).

Le télégraphe Chappe a fonctionné pendant 50 ans. Il a donc pu survivre à son inventeur qui, voyant sa découverte contestée par Briquet, se jeta dans un puits en 1805.

Ce télégraphe ne fonctionnait que six heures par jour en été et trois heures en hiver. D'autre part il dépendait étroitement des troubles atmosphériques. Ceci nous explique le succès du télégraphe électrique, qui fit la conquête du monde après 1849. Pourtant, il ne put devenir pratique que grâce à la pile de Volta et à la connaissance des phénomènes électromagnétiques que l'on doit à Ampère (1819). L'application des propriétés de l'électro-aimant par Morse (1796-1872) a permis de réaliser un appareil pouvant transmettre les télégrammes sans difficulté. Le premier message fut envoyé en 1844 de Washington à Baltimore.

Comme on le sait, en France, le télégraphe fut utilisé pour la transmission des ordres pendant la guerre de 1870-1871.

Enfin il est peut-être intéressant de signaler que la mise en service du téléphone, à Houdan, se situe à la date du 5 novembre 1896. Le numéro 1 fut alors attribué à la Laiterie de la rue Saint-Mathieu. Ensuite il a été transmis à la société Applimo lorsque celle-ci fut installée dans le même local.

Sources

Ministère des P. et T.

Musée postal de Paris

Archives municipales de Houdan

Archives de la gendarmerie de Versailles.